

Quand j'atteindrai l'autre rive

Quand j'atteindrai l'autre rive,
Aurai-je été assez pauvre de cœur
pour avoir eu besoin de Toi ?
Aurai-je laissé mes vaines richesses
pour m'ouvrir à ta Parole ?

Quand j'atteindrai l'autre rive,
Aurai-je été assez doux et miséricordieux pour pardonner,
Pour ne pas me venger de celui qui m'a blessé,
Pour ne pas juger trop vite celui qui n'est pas comme moi ?

Quand j'atteindrai l'autre rive,
Aurai-je assez pleuré sur le sort d'une partie de l'humanité ?
Aurai-je été assez persécuté pour la justice ?
Aurai-je assez tenté d'ajuster notre monde
à ce que Tu attends de lui ?

Aurai-je été insulté pour Te défendre ?
Quand j'atteindrai l'autre rive,
Aurai-je gardé un cœur pur, droit, sans hypocrisie,
Qui observe ta loi d'amour et
qui ne cherche pas à se sauver sur le dos des autres ?

Quand j'atteindrai l'autre rive,
Aurai-je été un instrument de paix,
Pas un partisan de la paix,
Pas quelqu'un qui seulement condamne la guerre,
Mais qui construit la paix autour de soi,
Dans la famille, le boulot, le quartier, le pays ?

Ferai-je partie du cortège des Saints ?
Aurai-je part à Ton royaume ?
La question est ouverte.
D'une part, je ne me sens pas encore saint,
Pas encore prêt,
Trop loin encore de ce programme que Tu m'as fixé,
Mais d'autre part je connais ta bonté
Je sais que Tu nous veux tous avec Toi
Et je Te prie.

La vie devant moi est encore longue,
Ou courte, je ne sais pas,
Mais Tu peux me donner ton aide
Pour être un peu plus pauvre, doux,
pacifique, pur, miséricordieux.
Bref, j'ai besoin de Toi,
Ajuste moi à tes vues.
Soutiens mes efforts.
Si Tu entres dans ma vie dès aujourd'hui,
Je sais que mes chances seront plus grandes
D'habiter un jour avec Toi.

**« Réjouissez-vous, soyez dans l'allégresse,
car votre récompense est grande dans les cieus ! » (Mt 5, 12)**

Pour beaucoup de nos contemporains, la Toussaint se résume à un jour férié, voire à un week-end prolongé sans connotation religieuse particulière. Pour d'autres, plutôt pratiquants occasionnels, et parfois même pour certains pratiquants réguliers, ce 1^{er} novembre est synonyme de jour de prière pour les défunts et de visite dans les cimetières, là où l'Eglise le situe le lendemain, 2 novembre. Il ressort donc une certaine confusion dans bon nombre d'esprits entre ces deux jours, confusion liée au fait que nous oublions progressivement le sens de chacune de ces dates. Essayons donc brièvement de le retrouver.

1^{er} novembre : Fête de tous les saints

Célébrée dès le Vème siècle le premier dimanche après la Pentecôte, puis instituée au 13 mai par le pape Boniface IV en 610 en l'honneur des martyrs morts pendant les premiers temps de la chrétienté, enfin fixée en 835, sous le pontificat de Grégoire IV, au 1^{er} novembre par décret de Louis le Pieux, la fête de la Toussaint célèbre non seulement tous les saints canonisés, c'est-à-dire ceux dont l'Eglise assure, en engageant son autorité, qu'ils sont dans la gloire de Dieu, mais aussi tous ceux de nos défunts qui sont déjà parvenus à la joie de vivre avec Dieu. Toutes ces personnes, cette foule immense que nul ne peut dénombrer (Ap 7, 9), n'étaient pas des hommes et des femmes parfaits mais ils cherchaient à tendre vers cette perfection en vivant les béatitudes, en essayant de suivre le Christ et d'être témoins de sa Bonne Nouvelle. Le 1^{er} novembre, nous célébrons donc la sainteté et la joie de tous ces saints connus ou non qui nous sont donnés en exemple, qui continuent de veiller sur nous et que nous invoquons. Cette fête nous rappelle par ailleurs d'une manière particulière que tous, nous sommes appelés à la sainteté mais témoigne aussi de notre espérance que la mort a été définitivement engloutie. Christ est ressuscité d'entre les morts, par sa mort il a vaincu la mort et il nous fera participer à sa vie éternelle en compagnie de toute cette foule de saints : telle est la foi de l'Eglise.

2 novembre : Commémoration de tous les fidèles défunts

Héritage des lectures monastiques du « rouleau des défunts » et instauré vers l'an 1000 par Odilon, abbé de Cluny, le 2 novembre est à la fois une journée de commémoration des défunts et une journée d'intercession. Les catholiques prient pour les défunts qui ne sont pas encore dans la béatitude divine car ils ont besoin d'une purification, d'un ajustement pour être pleinement avec Dieu. Notre prière participe à les introduire auprès de Dieu, à hâter leur entrée dans la joie, à leur ouvrir les portes du ciel. Le sens profond de ce jour réside donc dans le lien entre les vivants et les morts, dans la prière des premiers pour ces derniers pour leur purification en vertu de la communion des saints. Néanmoins, si elle commémore les défunts, cette célébration est aussi, en un sens, la fête de la vie des vivants. L'Eglise catholique professe la foi en l'immortalité de l'âme. La prière pour ceux qui nous ont quittés est ainsi marquée du sceau de l'espérance. Cette commémoration des défunts est un acte d'espérance et de foi : foi en la résurrection et en la communion des saints ; espérance en la vie et en la miséricorde de Dieu, plus fortes que tout.

Durant ces deux moments liturgiques, invitant, d'une façon différente et complémentaire, à la foi et à l'espérance, les fidèles sont ainsi invités à expérimenter la communion entre l'Eglise du ciel et celle de la terre, la réciprocité dans la prière et à goûter dès ici-bas un avant-goût de l'allégresse et de la récompense qui les attend au ciel.